



Remoulins, le 10 juin 2025.

**Le Président**

A

**Mesdames, Messieurs les membres du Bureau  
communautaire et Maires**

Affaire suivie par : Thibaut VIRETTO  
Service juridique  
[t.viretto@cc-pontdugard.fr](mailto:t.viretto@cc-pontdugard.fr)  
04 66 37 67 72  
Réf : PP/FS/TV/BC16.06.2025

**OBJET : Convocation Bureau communautaire**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Bureau communautaire de la Communauté de communes qui aura lieu le :

**Lundi 16 juin 2025 à 18 heures 30 minutes  
Siège de la Communauté de communes – Salle des services techniques  
30210 REMOULINS**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président  
Pierre PRAT

*Pierre Prat*

**POUVOIR**

Je soussigné .....  
donne pouvoir à .....  
**- de me représenter à la réunion du Bureau de la Communauté de Communes**  
convoqué pour le ..... à ..... heures .....  
**- d'émettre tous votes et signer tous documents.**  
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.  
Fait à ....., le..... (Signature)



# ORDRE DU JOUR BUREAU COMMUNAUTAIRE

Lundi 16 juin 2025 à 18 heures 30 minutes  
Siège de la Communauté de communes du Pont  
du Gard  
Salle des services techniques  
30210 REMOULINS

Election d'un secrétaire de séance en application de l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire en date du 31 mars 2025

## DELIBERATION

DEB-2025-0XX Demande de subvention auprès de l'Etat, de la région Occitanie et du Département du Gard pour la réalisation des travaux des pôles d'échanges multimodaux d'Aramon et de Remoulins

DEB-2025-0XX Demande de subventions auprès de la CAF et de la Région Occitanie pour la réalisation des travaux d'accessibilité à l'EAJE (Etablissement d'accueil du jeune enfant) « Les P'tits Loups » à Vers Pont du Gard.

## PARTIE SANS DELIBERATION

### Questions diverses :

- Projet de PNR,
- Point sur le siège (subvention DETR 2025),
- Transfert des compétences eau et assainissement,
- Départ de Castillon du Gard,
- Contentieux CVAE - Fermeture de la centrale d'Aramon - Jugement du 9 mai 2025.
- Etude eau brute et irrigation



# ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 23 juin 2025 à 18 heures 30 minutes  
Salle communale Fernand Benoît  
30210 VALLIGUIERES

Election d'un secrétaire de séance en application de l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)	
Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 7 avril 2025	
Compte rendu des décisions du Président en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Compte rendu des délibérations du Bureau communautaire en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
<b>Rapporteur</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>
Pierre PRAT	Reversement de la taxe d'aménagement par la commune de Domazan à la Communauté de communes du Pont du Gard.
Pierre PRAT	Demande d'autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour l'installation de blocs sanitaires aux abords des berges du Gardon.
Pierre PRAT	Demande d'autorisation de travaux pour la création d'un espace de confidentialité supplémentaire au sein du relais intercommunal de services au public.
Pierre PRAT	Modification de représentants à la Commission Locale de l'Eau (CLE)
<b>Rapporteur</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>
Pierre PRAT	Approbation dossier de création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de Signargues et actant sa création.
Pierre PRAT	Renouvellement de la charte relative à l'adhésion au réseau des développeurs économiques d'Occitanie (RDEO) et au Hub Entreprendre.

<b>Rapporteur</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>
Pierre PRAT	Revalorisation des agents publics de la petite enfance dans le cadre du Bonus attractivité.
Pierre PRAT	Revalorisation de la valeur faciale des titres restaurants.
<b>Rapporteur</b>	<b>FINANCES</b>
Olivier SAUZET	Décision modificative n° 2025-01 – Budget principal 2025.
<b>Rapporteur</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>
Didier GILLES	Présentation du rapport annuel sur les prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2024.
Didier GILLES	Présentation du rapport annuel sur les prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'année 2024.
<b>Rapporteur</b>	<b>PCAET</b>
Didier GILLES	Engagement de la Communauté de Communes du pont du Gard dans la démarche territoire engagé pour la transition écologique.
<b>Rapporteur</b>	<b>PETITE ENFANCE</b>
Laurence TRAPIER	Modification du règlement de fonctionnement des services multi-accueil.
<b>Rapporteur</b>	<b>MOBILITES</b>
Philippe MARCHESI	Tarifs de l'opération « Bus de la mer ».
Philippe MARCHESI	Modification du règlement intérieur du service de location de box à vélos.
<b>Rapporteur</b>	<b>TOURISME</b>
Numa NOEL	Présentation et approbation du rapport d'activités 2024 de la SPL Destination Pays d'Uzès – Pont du Gard.